

LE CORPS DES IPEF

Des compétences qui allient la rigueur scientifique et le sens de l'intérêt général

Les enjeux sociétaux

- Trouver des solutions aux nouveaux défis : croissance démographique, changement climatique, défi alimentaire, déplacement des équilibres naturels, transition énergétique, pollutions, congestion urbaine, mobilité, équilibre des territoires...?
- Les exigences de réponses locales, gouvernementales et inter gouvernementales réclamées par une société vigilante sur les relations homme-milieux.

Le rôle de l'État et des pouvoirs publics

Dans un cadre constitutionnel où les politiques publiques sont partagées entre l'Etat et les collectivités territoriales, l'Etat se recentre sur un rôle de stratège et pilote, la 3^{ème} vague de décentralisation va accroître les responsabilités économiques des collectivités.

- Pour assumer ses missions, l'Etat a besoin d'une expertise indépendante de haut niveau, d'innovation et d'ingénierie du changement ;
- Les collectivités territoriales, les organismes publics et privés en charge de missions de service public ont besoin d'ingénieurs ayant une vision transversale et des compétences opérationnelles pour assumer leurs responsabilités.

L'utilité des IPEF, ingénieurs du développement durable et des territoires

- Leurs métiers : des ingénieurs, experts, chefs de projets, managers de structures, chargés de l'élaboration des politiques publiques et de leur mise en œuvre ;
- Leurs domaines de compétences (décret fondateur 2009) : climat, demande énergétique, aménagement et développement durable des territoires, logement et ville, transports, mise en valeur agricole et forestière, gestion et préservation des espaces et des ressources naturelles terrestres et maritimes, alimentation et agro-industrie ;
- Dans les faits, ils montrent aussi leur utilité dans les domaines de la santé, de la mer, de la finance et de l'économie.

La valeur d'un corps, en France, aujourd'hui

« Face aux problématiques complexes et attentes croissantes des citoyens en matière de risques, l'Etat doit pouvoir compter sur des hauts fonctionnaires à formation scientifique organisés et gérés de manière à mieux répondre aux enjeux : santé-sécurité alimentaire et environnement durable-prévention des risques ». FOLZ-CANEPA

- Une expertise publique indépendante et reconnue ;
- Des ingénieurs de haut niveau ayant acquis une réelle maîtrise opérationnelle, une aptitude à décrypter les phénomènes complexes et associer à leur traitement des acteurs d'origines multiples ;
- Un lien entre les politiques publiques par la mobilité des IPEF : terrain et centrale, interministériel, collectivités, international...
- Un réseau d'hommes et de femmes porteurs des valeurs de l'action publique.

Si le corps n'existait pas (formation, vivier d'expériences disponibles), ces compétences ne seraient pas disponibles pour l'Etat et pour l'action publique, en général.

DES AXES STRATÉGIQUES

Cohérents avec la volonté de rénovation du service public français

Une ambition

- Etre un vivier de compétences utiles pour l'action publique face aux nouveaux défis écologiques, économiques et sociaux, ouvert à l'innovation ;
- Etre un corps attractif pour les jeunes, issu d'une fusion réussie, qui aura du sens et de la visibilité pour servir l'intérêt général avec une préoccupation du long terme.

Mais aussi des freins

- Une focalisation importante du corps sur les services des ministères de rattachement (Agriculture, Ecologie, Egalité des territoires) et leurs Etablissements Publics où travaillent 75% des IPEF.
- La diminution du nombre de postes opérationnels au sein de l'Etat ;
- La diminution du niveau de responsabilité des postes au sein des ministères de rattachement ;
- Des mobilités de plus en plus difficiles à gérer ;
- Une gestion faisant peu de place à la gestion prévisionnelle et au développement des parcours.

= Un investissement public mal valorisé

« PASSER D'UN CORPS D'ÉTAT À UN CORPS DE L'ACTION PUBLIQUE »

Les 3 axes stratégiques pour une vision à long terme du corps des IPEF

→ Une vocation multi-employeur :

caractérisée par une présence importante du corps chez tous les acteurs de l'intérêt général [Etat, collectivités, opérateurs de services publics (publics et privés), Union européenne et organismes internationaux] ayant besoin d'IPEF.

→ Une gestion homogène de cadres à haut potentiel :

personnalisée et globale correspondant à la demande des employeurs publics et encourageant les échanges avec le secteur privé.

→ Une « école » unique :

ayant une vision prospective des besoins, professionnalisante pour la gestion des politiques publiques, adossée à des enseignements scientifiques de notoriété internationale.

AVIS DE LA COS DU 5 DÉCEMBRE 2012

Des mesures souhaitables à court terme

« Les axes stratégiques du projet des IPEF, issus des groupes de travail et discutés en COS à plusieurs reprises, ont été présentés à un large public d'IPEF lors de la tournée régionale d'octobre et novembre 2012.

Les prises de parole ont conforté l'analyse en l'illustrant d'exemples vécus.

Les IPEF réaffirment leur volonté de donner tout son sens à la fusion opérée il y a 3 ans afin de créer un grand corps en charge de l'action publique pour le développement durable et les territoires.

Ils insistent sur la nécessité que ce corps soit attractif et conserve son niveau d'excellence afin de contribuer le plus efficacement possible à la mise en œuvre de solutions face aux nouveaux défis (changement climatique, défi alimentaire, transition énergétique, équilibre des territoires, préservation des ressources naturelles, gestion des risques...)

Pour autant, le chef du corps rapporte à la COS les inquiétudes et parfois le mal-être de nos collègues IPEF qui ressentent une situation de blocage dans le déroulement de leurs carrières au delà même du diagnostic présenté.

Les 3 axes stratégiques - un corps pour l'action publique ayant une vocation multi-employeur, bénéficiant d'une gestion homogène de cadres à haut potentiel, formés par une « école unique »- répondent aux attentes des IPEF, qui en apprécient la concision et qui n'hésitent pas à les valider et proposent leur soutien pour les faire aboutir.

Si les axes stratégiques portent en eux des germes de réforme ambitieuse, notamment celle d'ouvrir davantage le corps vers les collectivités territoriales, des leviers d'action plus immédiats devraient permettre de sortir plus vite de l'état de transition consécutif à la fusion des corps, dans l'intérêt de nos ministères de rattachement, et plus largement de notre pays.

La COS a ainsi, d'ores et déjà, identifié un certain nombre de mesures à prendre à court terme :

1- Pour faire un pas vers une « école unique » et mieux valoriser le potentiel des jeunes :

- Passer la formation à 2 années quelle que soit l'école de recrutement.
- Renforcer l'autonomie du collège de formation et accroître la collaboration effective de PontsParisTech et d'AgroParisTech.
- Instaurer un diplôme propre aux IPEF.

2- Pour s'ouvrir davantage aux autres employeurs en s'inscrivant dans la nouvelle phase de décentralisation et pour encourager les parcours professionnels diversifiés avec des expériences opérationnelles de terrain et des prises de responsabilités :

- Ouvrir plus largement les premiers postes (1er ou 2ème) aux détachements en collectivités aux autres ministères, aux établissements et entreprises publics.
- Pour cela, le chef du corps devrait être mandaté lorsqu'il rencontre les interlocuteurs concernés, employeurs potentiels d'IPEF, en lien avec les Secrétaires Généraux des ministères. »

FICHE D'IDENTITÉ DES IPEF

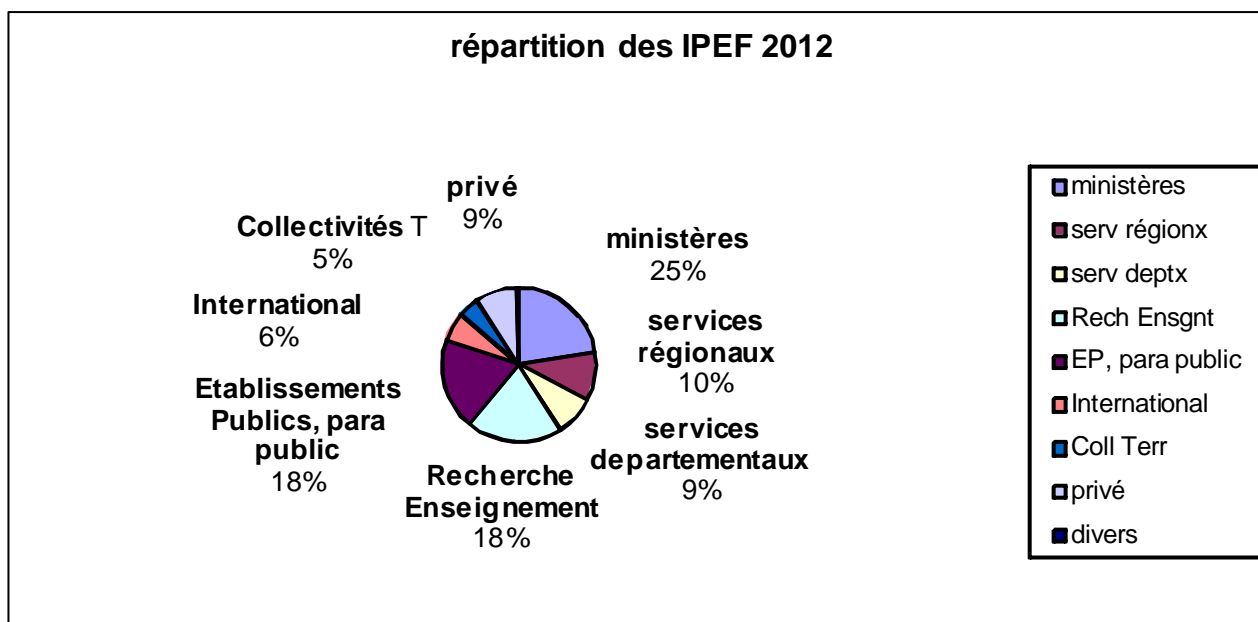
Constitution du corps en 2009 par fusion du corps des IPC et des IGRF

Situation du corps au 31 /12/2012

3 702 IPEF dont 46 % d'ex-IPC, 50 % d'ex-IGREF et 4% de « nouveaux IPEF »
 8 % sont titulaires d'un doctorat
 26 % de femmes (38% pour les IPEF de moins de 35 ans)
 55 % travaillent en Ile de France, 39 % en régions, 6 % hors de France
 63 % sont en position normale d'activité (PNA), 26 % en détachement, 10 % en disponibilité
 400 ex IPEF travaillent dans le secteur privé

Les employeurs des IPEF en 2012

74 % dans les services et établissements publics du Ministère de l'écologie et de l'agriculture
 6 % dans les autres ministères
 6 % à l'international.
 5 % dans les collectivités territoriales (dont 36 DG et 50 DGA).
 9 % travaillent dans le privé auxquels s'ajoutent 400 ex IPEF



Parmi les 929 IPEF en administration centrale, 83 % sont dans les ministères de l'agriculture (29 %) et de l'écologie (54 %).

Parmi les 2 290 IPEF dans les services de l'Etat et l'enseignement, 270 occupent des emplois fonctionnels de direction (180 en administration territoriale de l'Etat).

122 IPEF sont à l'Istea, l'Inra, le Cirad, l'Ifremer, 126 IPEF sont dans l'enseignement technique agricole

165 IPEF sont en poste à Météo-France, et 94 IPEF sont en poste à l'ONF

Départs et recrutement

120 départs par an (jusqu'en 2020)

65 recrutements/an : 44 sorties d'Ecoles (28 X, 9 Agro, 7 ENS et autres) et 21 autres (13 concours interne, 8 listes d'aptitude).